

Programmes Internationaux et d'approfondissement

L'Ambassade de France accorde, dans le cadre des **Programmes Internationaux courts**, au titre de l'année 2020, des bourses d'études ouvertes aux fonctionnaires internationaux souhaitant poursuivre leurs études supérieures

Avantages

 Frais de scolarité

 Hébergement

 Assurance sociale et des frais courants

Direction de la Coopération et du Partenariat

Public cible

- ➔ Hauts fonctionnaires de l'administration
- ➔ Cadres d'entreprises publiques
- ➔ Représentants d'organisations non gouvernementales

Programme

14 programmes

Durée de la formation



1 à 4 semaines

Lieu de la formation



Paris



Conditions d'éligibilité :

- ➔ Être fonctionnaire, cadre dans une entreprise publique
- ➔ Être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent attestant **4** années d'enseignement supérieur ou, dans certains cas, exercer des responsabilités démontrant une capacité équivalente
- ➔ Justifier d'au moins **3** ans d'expérience professionnelle
- ➔ Être expressément présenté par son Gouvernement ou son employeur
- ➔ Justifier d'une bonne maîtrise de la langue française

Renseignements supplémentaires

Gouvernance@institutfrancais-maroc.com



Direction de la Coopération et du Partenariat

Procédure de candidature :

- ➔ Compléter le dossier de candidature (cf. site web ci-dessous)
- ➔ Faire compléter l'attestation de présentation par sa hiérarchie (fournie dans le dossier)
- ➔ Adresser le dossier complet au pôle gouvernance du Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) et à la Direction des Etudes, de la Communication et de la Coopération du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
- ➔ Les dossiers doivent être envoyés au moins 7 semaines avant le début de la formation

Candidature en ligne



Infos et conditions

<https://www.ena.fr/Formation-continue/Programmes-Internationaux-et-d-approfondissement/Programmes-internationaux-courts-ex-Cisap/>